



(ANNEXE 3)  
à la NDS 2017/16

DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

MAISON D'ARRET DES HAUTS-DE-SEINE

## DEPOT DE SAC DE LINGE A L'OCCASION D'UN PARLOIR

Dépôt autorisé 1 fois par semaine

Date de la demande :

PERSONNE DETENUE		DEPOSANT	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Écrou		Liens avec le	
Cellule		déposant	

Quantité maximum	Quantité déposée	Désignation	Quantité maximum	Quantité déposée	Désignation
7		Maillot de corps ou tee-shirt ou chemise	1		Costume(Si accord, il doit rester à la fouille)
7		Slip ou caleçon	3		Livre ou magazine
7		Paires de chaussettes	3		Torchons
2		Pantalon ou jean	1		Écharpe courte
1		Survêtement	2		Gant de toilette
1		Pyjama	2		Serviette de toilette (pas plus 1m20)
1		K-way ou imperméable	1		Paire de chaussons
1		Blouson( sauf cuir et blouson matelassé)	1		Paire de gants en laine fin (gant de musculation interdit).
1		Short	1		Bonnet en laine ou BOB (casquette interdite)
2		Pull-over ou Sweat	1		Paire de basket (1 tous les 3 mois)
10		DVD ou CD de musique sous blister magasin( CD gravé interdit)			- Autorisation valable 1 mois - Capuche interdite - Les couleurs bleu marine, bleu ciel et kaki sont interdites ainsi que toutes couleurs pouvant s'apparenter à une tenue des forces de l'ordre.

**SI LE CONTENU ET LA FICHE NE CORRESPONDENT PAS, LE SAC SERA SYSTEMATIQUEMENT REFUSE**

Signature du déposant

Signature de la personne détenue

